

Préparatifs d'abbaye

Autor(en): **Claudius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Préparatifs d'abbaye.

C'est dans vingt jours l'abbaye de Villy, et, déjà toute la population du village est enfiévrée. Hier, garçons et filles sont allés en joyeuse bande cueillir de la mousse. Ils sont partis le matin, à l'aube, et revenus le soir, à la nuit tombante, avec un char plein. Et c'étaient des chants, des rires, des huchées, dont les bois tressaillaient encore et qui effrayèrent les corbeaux, hôtes accoutumés.

Dimanche dernier, l'assemblée générale était convoquée. La discussion fut chaude. Il s'agissait de choisir l'emplacement de fête. Deux partis en présence, deux places aussi. Ceux qui ont gagné prétendent être dans le vrai. Les vaincus soutiennent leur opinion. En tous cas personne ne boude, et chacun s'esbaudira, soyez-en persuadé. D'ailleurs, sur le nouvel emplacement on pourra installer un carrousel, ce qui était impossible sur l'ancien. Donc gamins et gamines sont acquis au changement. Les mamans aussi. Les papas suivent les mamans. Tout est bien qui finit bien.

La fanfare répète depuis un mois. Elle apprend des danses nouvelles. On délaissera le cahier 17 de la série bleue. C'est la série rouge qui prévaut, plus moderne, paraît-il; dans tous les cas inconnue. Ce sera réjouissant. Il y a surtout des entrées de bugle dont on dit grand bien. Je me réjouis en pensant à ce bugle et à ces entrées.

Et les jeunes filles et les couturières. Tout un poème. Discussions interminables. La Bébette veut une robe de mousseline blanche garnie de rose, ça ira merveilleusement à son teint. En revanche, la Fanny veut une robe de même couleur, mais garnie de vert. Elle est patriote, la Fanny. Elle a figuré au Festival en costume vaudois et de cette circonstance théâtrale elle a gardé un certain chauvinisme. Brave Fanny.

La main agile vise à l'élégance. Elle a arrêté, avec la tailleuse, les moindres détails de sa robe. La jupe sera terminée par un volant en forme surmontée de baguettes (?) piquées. Boléro à revers crénelé orné de motifs pangillés. Plastron brodé. Hein? Est-ce assez dernier bateau?

Mais, je m'arrête. On m'a décrit une vingtaine de toilettes projetées et j'avoue que mon esthétique se perd au milieu des jupes, des chemisettes, des entredeux, des dentelles, des manches, des empiètements, des jabots, etc. Pauvres filles soucieuses. Pauvres couturières harcelées.

Mais les mamans ont aussi leurs inquiétudes. On a invité les parents de la ville, les amis, les connaissances. On s'attend à un « grand concours de population », comme diront le lendemain les feuilles quotidiennes. Il s'agit donc de veiller à la popotte, car, pendant trois et même quatre jours, la table demeure couverte. Jambons, boutefas, rôti, briçolets, gâteaux levés, etc.; ils éveilleront l'appétit des gourmands et apaiseront les faims citadines.

Les papas veillent à la cave. Diable! il ne faut pas que les visiteurs souffrent de la soif. Il y a assez de vieux et de nouveau à la maison pour les égayer et, même au besoin, leur donner un joli plumet.

— Il nous faudra mettre cette petite courtée en bouteilles. Voilà déjà assez longtemps qu'elle attend, ça sera une rude goutte. M'inlévine si le cousin Henri n'a pas sa fédérale!

Et ceux qui n'ont point de vin en cave songent à en acheter. Peut-être après la fête, après les dépenses payées, faudra-t-il quelque peu tirer le diable par cette épouvantable queue que tant de gens secouent sans pouvoir parvenir à l'arracher. Mais qu'importe, on aura bien fait l'abbaye, on aura bien « figuré » devant ceux de la ville, on aura bu, mangé, dansé, ri et jasé pour un an. Payer ça quelques écus n'est pas trop cher.

Et tandis que le populé se préoccupe des détails familiers, les « grosses nuques », depuis le syndic au taupier, en passant par l'agent de police, se préoccupent des choses officielles ou administratives. Ces bonnes gens y pensent jour et nuit. On les voit discuter avec des paperasses, des plans, des registres. On les admire. Ils grandissent momentanément dans l'opinion publique. Les choses communales, d'ailleurs, ne demeurent pas en arrière: c'est un surcroît de besogne, voilà tout. Et ceux qui se réjouissent à la pensée des plaisirs promis, leur sont reconnaissants de tant de peine.

N'est-ce pas justice?

27 juillet 1904.

CLAUDIUS.

Une sage décision. — Le pasteur de R... regardait d'un air attristé le vieux temple de la paroisse, tombant en ruines. Survient le syndic.

— Bonjour, monsieur le pasteur, vous regardez notre pauvre vieille église?

— Oui, syndic, elle a l'air bien misérable.

— C'est vrai, c'est vrai, monsieur le pasteur, elle est dans un grand état de dépravation, aussi la municipalité a décidé de la réparer. Mais, vous le savez bien, monsieur le ministre, la commune n'est pas riche, aussi nous ferons la chose tout simplement et sans volupté.

Croyez-vous? — On lit dans un de nos petits journaux:

« L'autre jour, alors que la vaudaire soufflait avec violence, un Anglais voulut à tout prix faire une promenade sur le lac. Il loua un petit bateau. Il y a toute apparence que ce malheureux s'est noyé, car hier on retirait son cadavre de l'eau, près de... »

La septième nuit.

Ils sont mariés depuis une semaine. A eux deux, ils comptent à peine quarante printemps. Elle vient d'obtenir son brevet de sage-femme; lui est commis de banque. Leur nid de jeunes

époux perche très haut, dans une de ces gigantesques casernes de Lausanne, dont ils ne voient pas les laideurs, étant tout à leur amour.

Une nuit, la septième de leur union, un affreux carillon les éveille en sursaut. Comme ils n'ont pas de bonne, madame finit par s'arracher aux bras de son mari et va voir ce qu'on veut. C'est elle-même qu'on demande, à l'autre bout de la ville, pour donner ses soins à une future maman. Que faire? Monsieur opine pour un refus et envoie au diable toutes les mamans du monde, futures ou non. « Qu'elles s'arrangent! s'écrie-t-il, on ne trouble pas ainsi une lune de miel! »

— Et le devoir professionnel, mon chéri!

— Le devoir professionnel! je m'en f...!

Mais, ce qui devait arriver, arriva: monsieur eut le dessous et dut laisser partir sa petite femme. Ce ne fut naturellement pas sans l'accompagner jusqu'à la rue et sans lui donner une douzaine ou deux de ces gros baisers dont on dit que les maris se montrent si avares dans la suite. Et, comme on était à la fin du brulant mois de juillet 1904 et qu'il n'y avait pas un chat dans l'escalier, monsieur n'avait pas même pris la peine de passer son pantalon.

Il regagnait tristement son appartement, quand il vit avec stupéfaction que la porte, sous l'effet, sans doute, d'un courant d'air, s'en était refermée la clef en dedans! Il était deux heures du matin. Quand reviendrait sa tendre épouse? Monsieur ne pouvait le savoir. Si encore il eût été vêtu, il aurait pu tuer le temps en se promenant à Montbenon ou en allant voir, à Sauvabelin, le lever du soleil. Mais en chemise! Et le propriétaire qui ne demeurerait pas dans la maison même! et pas de concierge à qui demander une autre clef!

Le pauvre mari erra comme une âme en peine jusqu'à sept heures du matin, du haut en bas des six étages, montant au galetas, lorsque les laitiers pénétraient dans la maison, descendant à la cave quand il entendait les servantes aller et venir dans leurs chambres sous le toit.

Sans qu'il s'en doutât, ces cruelles jeunes personnes étaient depuis de longs instants les témoins de sa mésaventure et se faisaient une tonne de bon sang en assistant à ses fugues échevelées le long de la rampe.

Plus charitable ou peut-être plus curieuse encore que ses compagnes, l'une de ces bonnes se hasarda enfin à lui demander ce qu'il avait fait de sa clef, tandis qu'il se dissimulait dans l'angle le moins éclairé de l'escalier; et elle voulut bien chercher le propriétaire et faire ouvrir au malheureux employé, plus honteux qu'une poule qu'un renard aurait pris...

Les murs de la maison vibrent encore, nous dit-on, des éclats de rire qui accueillirent la nouvelle de la septième nuit du nouveau marié.

V. F.